



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mercredi 09 septembre 2026

PV n°02 – Saison 2026/2027

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : MM. José Roméro, Louis Finance, José De Jesus, Claude Muscat

Excusée : Mme Christelle Schroder,

Contrôle des feuilles de matchs

D1 11Teamsports

Réserve

Match n°56468379 LE MAS 2 – VIRAZEIL/PUYMICLAN du 06.09.2026 à 15h00.

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club du MAS, recevable dans sa forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation sur l'ensemble des joueurs de l'USVP, et sur l'enregistrement des licences de l'ensemble des joueurs de l'USVP ayant moins de 4 jours avant le jour de la rencontre.

Après vérification des licences et des d'enregistrement et qualification des joueurs de l'USVP auprès du fichier, il apparaît que tous les joueurs pouvaient participer à la rencontre en objet.

Par ce motif, la Commission dit la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

D2 Edenauto

Demande d'observations

Match n°56469137 CASTELJALOUX / CASSENEUIL 2 du 05.09.2026 à 20h00

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 16 septembre prochain.

D2 Edenauto

Demande d'observations

Match n°56469136 PORTE D'AQUITAINE 2 / EBBE 3 du 06.09.2026 à 15h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 16 septembre prochain.

D3 Action Télécom Poule B

Forfait

Match n°56471184 AGEN RC / CONFLUENT 47 2 du 06.09.2026 à 15h00

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de CONFLUENT 47 2 (1^{er} forfait)

AGEN RC : 3 buts, 3 points

CONFLUENT 47 2 : 0 but, moins un (1) point

D3 Action Télécom Poule B

Demande d'observations

Match n°56471187 PORTE D'AQUITAINE 3 / ASTAFFORT du 06.09.2026 à 13h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 16 septembre prochain.

D4 Poule A

Forfait

Match n°79287303 ST COLOMB 2 / TONNEINS 2 du 05.09.2026 à 20h00.

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de TONNEINS 2 (1^{er} forfait).

ST COLOMB 2 : 3 buts, 3 points

TONNEINS 2 : 0 but, moins un (1) point.

D4 Poule A

Demande d'observations

Match n°56474633 LE PORT/FEUGAR 2 / SOLEIL FRANÇAIS du 06.09.2026 à 15h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 16 septembre prochain.

Le Président

J. Roméro